

## LA STRUCTURE COORDINATRICE

Une association assure le portage et la coordination générale de STEP's. Elle met en œuvre **l'accueil**, le **suivi** et la **rémunération** des participants ; et organise les liens avec les partenaires opérationnels et financiers du dispositif.

POUR TOUTE QUESTION, CONTACTER :

**ALIX ROS-RUIZ**, COORDINATRICE DE STEP'S

06 13 23 18 66 / 04 75 49 66 41

[ALIX.ROS-RUIZ@ANCRE.ASSO.FR](mailto:ALIX.ROS-RUIZ@ANCRE.ASSO.FR)

2, RUE DE CLASTRES – 26130 ST PAUL TROIS CHATEAUX  
135, RUE FERDINAND FERT – 26110 NYONS



Membre du GROUPEMENT DES POSSIBLES

## STEP'S EST SOUTENU PAR



GOUVERNEMENT



INVESTIR DANS VOS COMPÉTENCES



## ET AILLEURS ?

D'abord implanté en Isère, où il permet à une cinquantaine de personnes de travailler chaque année, le dispositif reçoit depuis 2021 un soutien du Commissariat à la lutte contre la pauvreté auprès du Préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes pour être mis en œuvre sur d'autres territoires. Pour plus d'informations à ce sujet, contactez le Relais Ozanam.



STRATÉGIE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

STEP'S

SOLUTION TREMPIN VERS UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE, POSITIVE ET PROGRESSIVE



# STEP'S

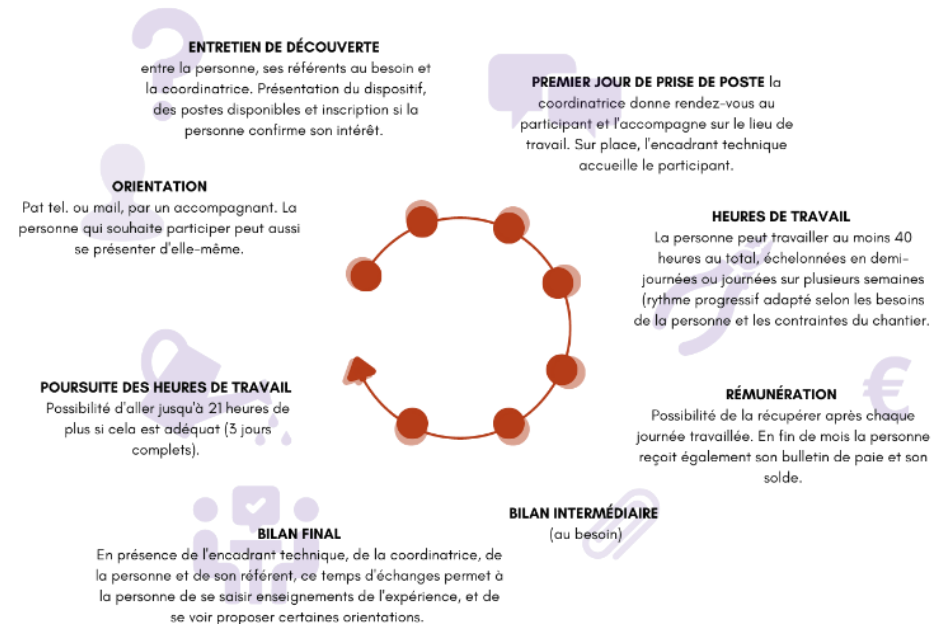
SOLUTION TREMPIN VERS UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE, POSITIVE ET PROGRESSIVE

TRAVAILLER AU MOINS 40 HEURES

UN POSTE ADAPTÉ ET ENCADRÉ

(RE) DÉCOUVRIR LE CADRE D'UN EMPLOI À SON RYTHME

FAIRE UN BILAN SUR SES ATTENTES/APTITUDES/POSSIBILITÉS



## POUR QUI ?



STEP's est ouvert à toute personne qui **souhaite travailler**, mais qui est confrontée à des **difficultés persistantes** pour accéder à un emploi. Il n'y a pas de critère à remplir pour entrer dans ce dispositif : il est possible d'y participer même si l'on n'a jamais travaillé en France, même si l'on est peu formés, même si l'on a des appréhensions, ou toute autre problématique.

Il est nécessaire cependant de disposer d'une **autorisation à travailler en France**, car les participants signent un contrat respectant le cadre du droit du travail.

## DANS QUEL BUT ?

### POUR LES PARTICIPANTS :



- **Percevoir rapidement des ressources liées à l'emploi** : rémunération, lien social, découverte de métiers, conseils d'une équipe...
- **Faire le point sur les freins et les leviers qui impactent son parcours** : reprendre confiance en soi, envisager une formation, prendre en compte sa santé, postuler à une offre d'emploi, trouver un appui pour son logement...

### POUR LES PROFESSIONNELS DE L'ACCOMPAGNEMENT :



- Répondre aux personnes qui expriment **la volonté de travailler** ;
- S'appuyer sur une **expérience concrète** pour construire des propositions adaptées aux besoins et aux demandes des personnes accompagnées ;
- Se départir de certaines de ses propres représentations.

### POUR LES STRUCTURES D'ACCUEIL



- Renforcer sa **cohésion d'équipe** ;
- Rencontrer de **potentiels candidats** à des offres d'emploi.

## QUI FAIT QUOI ?

### LES ORIENTEURS



L'orientation vers STEP's se veut souple et ouverte à **tout type de structures et services** : accueils de jour, structures de veille sociale, services d'hébergement, maraudes, PLIE, services de solidarité du Département, etc.

Parfois, des participants se présentent aussi d'eux-mêmes.

Si le professionnel qui oriente est aussi le référent social ou emploi du participant, il lui sera demandé de **participer aux bilans**. Lorsque le participant n'a pas de référent, la coordinatrice de STEP's peut l'aider à en trouver.

### LES ASSOCIATIONS INTERMEDIAIRES (AI)



Les AI partenaires de STEP's ont un rôle principalement administratif : elles **portent les contrats** de travail et de mise à disposition des participants auprès d'Ateliers et Chantiers d'Insertion.

**anere**  
LE PRESTATAIRE RESPONSABLE PARVOCATON

ULISSE  
SERVICES

MUTUALITÉ  
FRANÇAISE  
UN SERVICE SOLIDAIRE ET DE QUALITÉ

La Fourmi  
UN SERVICE SOLIDAIRE ET DE QUALITÉ

### LES ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION (ACI)

Les ACI proposent des **postes de travail**, réfléchis en amont avec la coordinatrice en cas d'ajustements nécessaires (contraintes horaires, physiques, etc.). Les encadrants techniques en particulier sont mobilisés sur ce dispositif. Les postes proposés sont **ancrés dans des secteurs divers** : couture, maraîchage, peinture, espaces verts, manutention, etc.



A noter que le contrat de mise à disposition de l'AI permet de **diversifier les lieux de travail**. Par exemple, des postes peuvent être imaginés au sein des services des collectivités territoriales, dans la mesure où un accueil et un encadrement particulier peuvent être mis en place.

**anere**  
LE PRESTATAIRE RESPONSABLE PARVOCATON

Les Nouveaux  
Jardins  
de la Solidarité

ULISSE  
GRENOBLE  
SOLIDARITÉ

CYCLES & GO  
LA SECONDE VIE DE

MUTUALITÉ  
FRANÇAISE  
UN SERVICE SOLIDAIRE ET DE QUALITÉ

TERO LORO  
COURTÈRE

CISI  
espaces verts

am  
ATELIERS  
MARIAINE

La Ressource  
COURTÈRE

